



# REGLEMENT DU CONCOURS DE CRECHES PROVENCALES EDITION 2022

## Article 1 : Objet

Pour la 12<sup>ème</sup> année consécutive, la Municipalité d'Eyguières organise un Concours de Crèches Provençales qui a pour but de créer des échanges et de partager une passion.

Ce Concours permet de mettre en valeur des talents d'Eyguières. Il est gratuit et ouvert à tous les Eyguiérens.

## Article 2 : Inscriptions

Le bulletin d'inscription et le règlement du Concours sont disponibles dès le

**Lundi 5 décembre 2022 à**

- **A l'Accueil de la Mairie d'Eyguières,**
- **En téléchargement gratuit sur le site <http://www.eyguieres.org/>**

Les bulletins et règlement complétés seront à retourner soit à l'accueil de la Mairie soit par email à l'adresse [animations.culturelles@maire-eyguieres.fr](mailto:animations.culturelles@maire-eyguieres.fr) au plus tard le **23 DECEMBRE 2022**.

## Article 3 : Déroulement du Concours

Un jury sera en charge de juger l'ensemble de la réalisation.

Le passage du jury s'effectuera **du mardi 2 janvier au vendredi 6 janvier**, et la délibération **le 7 janvier**.

Les participants seront avertis du jour et de l'heure du passage individuellement par téléphone selon vos disponibilités mentionnées sur le bulletin d'inscription.

Le fait de participer au Concours implique l'acceptation pleine et entière de son règlement.

## Article 4 : Critères de sélection

**Le respect des traditions provençales sera au cœur des critères de sélection.**

**Tous les personnages représentant la nativité doivent figurer dans la Crèche, rois mages compris.**

Il est demandé aux participants d'utiliser des éléments naturels pour le décor de la Crèche (bois, mousse, terre cuite, paille, cartons, ...).

Le jury appréciera particulièrement les Crèches qui auront été entièrement réalisées par les participants.

La Municipalité ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de quelque dommage que ce soit.

### Article 5 : Le Jury

Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

### Article 6 : Résultats et remise des prix

Les résultats seront communiqués le jour même de la remise des prix, qui aura lieu : **le samedi 7 janvier 2022 à 11 :30 en salle des mariages à la Mairie d'Eyguières, Rue du Couvent.**

L'attribution des prix et des récompenses se fera sur la base des décisions du jury.

### Article 7 : Droit à l'image

Tous les participants au Concours autorisent gratuitement la Municipalité à prendre des photographies et à les utiliser ensuite sous forme de publications.

Ils autorisent également la diffusion de leur nom dans les supports de communication de la Municipalité.

### Article 8 : Exposition

Les photos des Crèches seront exposées au Foyer, place Monier à Eyguières à compter du **lundi 16 janvier 2022 jusqu'au vendredi 3/02/2022 :**

Eyguières, le : .....

Nom, Prénom : .....

Signature :